

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 05 janvier 2021

Président M. MALLET

COURRIER

Club St Simeon de Bressieux : Une réponse par mail vous a été transmise le 15 décembre 2020

Club de Crolles : Une réponse par mail vous a été transmise le 15 décembre 2020

Club de La Murette : Une réponse par mail vous a été transmise le 15 décembre 2020

BONUS MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 502 sur le site du District de l'Isère Football

RAPPEL SUR LE BONUS MALUS

Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus

Les clubs **peuvent contrôler régulièrement leurs** décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes *dès lors que toutes les personnes désignées* auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes NON reçues ce jour

Abbaye ; Agnin ; Artas Charantonay ; Billieu ; Bizones ; Boss ; Bourgoin Asp ; Claix ; Commelle ; Cremieu ; Crossey ; Cvl 38 ; Echirrolles ; Fc 2a ; Froges ; Grenoble Dauphine ; Gresivaudan ; Les Avenieres ; Moirans ; Nivolas ; Noyarey ; St Cassien ; St Maurice Exil ; Susville ; Thodure ; Versoud

Listes reçues MAIS NON validées

St Geoires Valdaine ; Vallée du Guiers;

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.